



HAL
open science

Brèves DP4 - Demonext-step Boris & Joël : une évaluation critériée statique des compétences en morphologie dérivationnelle

Guillaume Duboisdindien, Julie Cattini, Georgette Dal

► To cite this version:

Guillaume Duboisdindien, Julie Cattini, Georgette Dal. Brèves DP4 - Demonext-step Boris & Joël : une évaluation critériée statique des compétences en morphologie dérivationnelle. [Rapport de recherche] BDP4-DEMSTEP-B-002-ANR-17-CE23-0005, Université de Lille; ANR (Agence Nationale de la Recherche - France). 2022. hal-03780590

HAL Id: hal-03780590

<https://hal.science/hal-03780590>

Submitted on 19 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Brèves DP⁴

Boris & Joël



DEMONEXT STEP

METHODES PRESENTEES:

- 1) EXAMEN COMPARATIF DES MODALITES D'EVALUATION BASÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES POUR INTERPRETER DES PARAPHASIES MORPHEMIQUES
- 2) SÉLECTION D'UNE MODALITE D'EVALUATION ORTHOPHONIQUE EN MORPHOLOGIE [DÉRIVATIONNELLE] POUR UN (jeune) ADULTE
- 3) SÉLECTION D'ÉPREUVES INDIVIDUALISÉES CRITÉRIÉES BASÉES SUR UNE APPROCHE DÉVELOPPEMENTALE ET UN RAISONNEMENT CLINIQUE HYPOTHETICO-DEDUCTIF
- 4) UTILISATION DE LA BANQUE DE DONNÉES DEMONEXT

Boris & Joël : une évaluation critériée statique des compétences en morphologie dérivationnelle

Guillaume Duboisdindien

Université de Lille

Julie Cattini

Orthophoniste, Luxembourg

Georgette Dal

Université de Lille

Résumé

Question Clinique : En complément d'épreuves normées, comment peut-on expliquer les paraphasies morphémiques chez un (jeune) adulte de manière individualisée ?

Méthode :

- 1) EXAMEN COMPARATIF DES MODALITÉS D'ÉVALUATION BASÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES POUR INTERPRÉTER DES (*pseudo*) PARAPHASIES MORPHÉMIQUES
- 2) SÉLECTION D'UNE MODALITÉ D'ÉVALUATION ORTHOPHONIQUE EN MORPHOLOGIE [DÉRIVATIONNELLE] POUR UN (JEUNE) ADULTE
- 3) SÉLECTION D'ÉPREUVES INDIVIDUALISÉES CRITÉRIÉES BASÉES SUR UNE APPROCHE DÉVELOPPEMENTALE ET UN RAISONNEMENT CLINIQUE HYPOTHÉTIQUE-DÉDUCTIF
- 4) UTILISATION DE LA BANQUE DE DONNÉES DEMONEXT

Sources: SpeechBITE – PsycINFO | **Outils :** DEMONEXT French morphological database

Descripteurs/filtres : morphological awareness ; static assessment ; dynamic assessment ; adolescent ; paraphasia

Bases théoriques et empiriques incluses :

Cavalli, E., Duncan, L. G., Elbro, C., el Ahmadi, A., & Colé, P. (2017). Phonemic—Morphemic dissociation in university students with dyslexia: an index of reading compensation? *Annals of Dyslexia*, 67(1), 63–84. <https://doi.org/10.1007/s11881-016-0138-y>

Farris, E. A., Cristan, T., Bernstein, S. E., & Odegard, T. N. (2021). Morphological awareness and vocabulary predict reading resilience in adults. *Annals of Dyslexia*, 71(2), 347–371. <https://doi.org/10.1007/s11881-021-00236-y>

Larsen, J. A., & Nippold, M. A. (2007). Morphological Analysis in School-Age Children: Dynamic Assessment of a Word Learning Strategy. *Language, Speech, and Hearing Services in Schools*, 38(3), 201–212. [https://doi.org/10.1044/0161-1461\(2007\)021](https://doi.org/10.1044/0161-1461(2007)021)

Majerus, S. (2014). L'évaluation de la mémoire à court terme. In X. Seron & M. Van der Linden (Eds.), *Traité de neuropsychologie clinique – 2ème édition* (pp. 167-177). Paris, France: Solal-DeBoeck.

! Information aux lecteurs !

Ce document a pour objectif principal d'accompagner l'orthophoniste dans son souhait de développer une évaluation individualisée en morphologie dérivationnelle dans une approche raisonnée et étayée à la fois sur le plan clinique et scientifique. **Il ne peut se substituer à une expertise clinique et à la vigilance d'un professionnel de santé quant à la plainte et aux besoins du patient accueilli.** Les appréciations et expertises qui en découlent dépendent de l'interprétation des auteurs et sont dépendantes de la situation clinique scénarisée. Nous encourageons nos lecteurs à consulter nos fiches de synthèse cliniques associées sur le site Demonext. Le correspondant scientifique du projet est disponible en vue en cas de questions éventuelles. **Bonne lecture.**

Citation : Duboisdindien, G., Cattini, J., & Dal., G. (2022) Brèves DP4 : Demonext-step Boris & Joël : une évaluation critériée statique des compétences en morphologie dérivationnelle. [URL HAL](#)

Correspondance : Guillaume Duboisdindien | ✉ duboisdindien@hotmail.com | Université de Lille – Laboratoire Savoirs Textes Langage - UMR 8163, CNRS (France).

Scénario Clinique

Boris à 18 ans et vit avec sa famille sur la Presqu'île de Crozon en région Finistère, Bretagne (France). Malgré un trouble développemental de la coordination et des difficultés respiratoires, il a toujours aimé faire du skateboard et du surf avec son père et sa sœur aînée. Il a de nombreux amis qu'il rejoint au skate-park ou à une des criques du littoral. Il a bénéficié depuis l'âge de 2 ans de soins orthophoniques réguliers dans un contexte médical complexe qui a engagé une enquête génétique complète. Les analyses sont toujours en cours. Boris souffre de difficultés d'apprentissage sévères avec notamment un trouble spécifique des apprentissages en lecture et en écriture ainsi qu'un trouble de la fluence de type bredouillement. Boris bénéficie de l'appui de ses parents qui ont toujours dégagé du temps pour l'accompagner à ses rendez-vous médicaux et pour veiller au juste équilibre entre ses temps de scolarité et des temps de récupération physique.

En cette rentrée de septembre au lycée, Boris a fait part de son souhait pour poursuivre de nouveaux objectifs à Joël, l'orthophoniste qui l'accompagne depuis 7 ans. Pendant l'entretien, le jeune homme a dit d'abord souhaiter améliorer sa compréhension en lecture notamment pour préparer son code de la route et pour naviguer sur le web. Toutefois, au fur et à mesure de l'échange, Boris s'est finalement beaucoup plaint des difficultés en expression et en compréhension au niveau lexical. Il remarque - et Joël, ses amis et enseignants en conviennent - qu'il réalise des *erreurs de langage* lorsqu'il aborde des sujets ou des termes qu'il considère comme *complexes*, ce qui peut générer des moments de gêne sociale. Lors de cet échange, Joël constate que le bredouillement de Boris s'est fortement accentué. L'orthophoniste profite de cet échange pour rappeler à Boris qu'il est un jeune adulte curieux et attentif sur le plan relationnel. Ses progrès en lecture durant ces derniers mois au regard de la plainte portée sur *les erreurs de langage* invitent par ailleurs à prioriser l'orientation clinique sur ce

phénomène. Joël demande alors à Boris si sa mère - présente dans la salle d'attente - peut participer à l'échange. Boris a souhaité en discuter avec sa mère à la maison avant de réaliser un temps d'échanges plus formel en présence de ses parents et également de Claire, sa petite amie. Les parents et Claire rapportent alors des confusions sur des mots proches tant en compréhension qu'en expression. Cette problématique a été détournée de manière humoristique par les membres de la famille et quelques amis pour désamorcer des moments d'anxiété chez Boris. Chacun répertorie sur un « *borictionnaire* » les expressions erronées du jeune homme et en ont transmis quelques extraits à Joël. Voici quelques exemples des confusions constatées de juin à juillet 2022 : *irradié* vs *radié* ; *désinfecté* vs *désaffecté* ; *contradictoire* vs *contre-indiqué* ; *humanité* vs *immunité* ; *sanguine* vs *sanguinaire* ; *mal aimable* vs *malléable*.

Joël est orthophoniste et travaille à mi-temps en libéral sur la Presqu'île et dans un Centre diagnostic des Troubles des Apprentissages, qui se trouve dans une métropole relativement éloignée du lieu de vie de Boris. Il a 20 ans d'expérience dans le domaine des troubles des apprentissages et du langage chez l'adolescent et également celui de l'aphasiologie chez l'adulte. Au regard de la plainte de Boris et avec son accord, Joël a proposé de réaliser une évaluation au niveau du langage élaboré. L'orthophoniste dispose par ailleurs d'un long historique d'évaluations en langage écrit et en langage oral.

Évaluation et raisonnement clinique :

Sur le plan de la flexibilité lexicale, avec l'aide d'une évaluation normée, Joël constate que Boris fait de trop nombreuses erreurs pour son niveau scolaire, malgré un temps de travail plus long que la norme. Les atteintes portent essentiellement sur la morphologie et plus spécifiquement sur le niveau dérivationnel. Les distracteurs sélectionnés dans l'évaluation pouvaient :

- soit ressembler à la cible au niveau formel et sémantique, par exemple « le grand homme d'affaires a jugé cette œuvre encore trop chère

c'est vrai que son prix est vraiment **honorable** » [*cible honneur] ;

- soit être des néologismes, par exemple « le commerçant veut rendre sa boutique plus jolie et il cherche donc un expert pour l'**enjolier** » [*distracteur d'*enjoliver*].

Boris réalise des contre-sens. Joël pose l'hypothèse que ces erreurs toucheraient plusieurs niveaux psycholinguistiques : préférentiellement, une difficulté à traiter la complexité sémantique ou syntaxique et sans doute, plus en amont encore, à traiter la complexité phonologique de la phrase ou de l'occurrence-cible, comme dans l'exemple : « *Cette toile se caractérise par une absence complète de pénombre. En effet, l'**ombre** envahit totalement le paysage.* »

Après l'épreuve, Boris reviendra spontanément sur cette difficulté sur le plan fonctionnel en donnant des situations quotidiennes comme lorsqu'il exprime le contraire de sa pensée ou encore lorsqu'il utilise une occurrence dérivée inadaptée dans le contexte mais phonologiquement et/ou sémantiquement proche. À titre d'exemple, en apprenant que le Luxembourg légalise la plantation de 4 plants de cannabis par foyer, il a dit à sa petite amie : « ça va **encenser** ! ». Joël pose l'hypothèse que Boris a ici réalisé une mise en lien erronée entre *encenser* et *encens*, qui pourrait être renforcé par les représentations de « embaumer », évoqué la semaine précédente lors d'une discussion sur le vocabulaire relatif aux odeurs.

Lors d'une épreuve dédiée, la lecture de texte reste fortement ralentie. Toutefois, Joël suggère dans son compte rendu que les troubles de la fluence chez Boris génèrent de nombreux ralentissements qui compensent des télescopages qui sont davantage caractéristiques de son bredouillement que de ses difficultés de lecture.

La compréhension de texte et, particulièrement la recherche d'informations, ont été des objectifs principaux durant la rééducation orthophonique. Dans son intervention, Joël s'était appuyé sur les

principes évoqués dans le **Practice Portal** de l'ASHA (2018) [Intervention Target Areas](#) et ceux transmis dans [The National Reading Panel](#) (2000), qui proposent de développer des stratégies sur la lecture des questions en amont afin de préparer la lecture du texte et sur la recherche dans le texte. Cette approche a notamment permis de limiter la tendance chez Boris de chercher un mot-clé au lieu de privilégier la focalisation sur un paragraphe traitant d'une information précise. L'évaluation objective clairement que Boris peut désormais répondre à de nombreuses questions sans retourner au texte et, si ce n'est pas le cas, localiser rapidement la zone pertinente. La compréhension d'un texte est désormais efficiente.

Joël a ainsi collecté des données cliniques issues : A. d'épreuves normées et B. d'une évaluation descriptive (mises en situation, témoignages familiaux et du patient lui-même ; informations longitudinales relevées lors de ses interventions). Les épreuves proposées ont permis d'objectiver les plaintes de Boris et de son entourage au niveau lexical ainsi que les difficultés de traitement pour les énoncés complexes et les occurrences dérivées sur le plan sémantique ou phonologique. Toutefois, il est difficile d'appréhender l'évaluation des confusions évoquées sur les paronymes. Joël a lu dans des études en linguistique que ces difficultés sont assez courantes dans le discours verbal chez le tout-venant, cependant la récurrence, le systématisme et l'impact social de ces erreurs restent méconnus.

Après une rapide recherche sur **SpeechBITE** chez l'adolescent et même chez l'enfant, Joël ne relève aucune donnée sur une intervention orientée sur les paronymes ou ne serait-ce que sur des mots proches phonologiquement. Toutefois, grâce à ses connaissances et son expérience clinique dans le domaine de l'aphasiologie adulte, Joël fait un rapprochement du tableau clinique de Boris avec celui des personnes qu'il accompagne dans le cadre de paraphasies. Il s'agit de manifestations très fréquentes de l'aphasie et qui ont été souvent décrites dans la littérature. Joël a bien en tête

qu'il s'agit d'un trouble qualitatif de l'expression orale avec atteinte de la production lexicale survenant au sein d'un syndrome aphasique. Dans ce raisonnement par analogie, Boris présente des comportements équivalents à ceux décrits dans la littérature chez les personnes atteintes de paraphasies verbales formelles et de paraphasies morphémiques. Les premières correspondent à des substitutions lexicales (la production erronée appartient au lexique) qui partagent une ressemblance phonologique (et non sémantique) avec l'item cible. La production correspond donc à un mot de la langue mais a subi quelques transformations au niveau d'un ou plusieurs phonèmes. Pour les secondes, l'un des morphèmes (racine ou affixe) du mot cible est substitué par un autre morphème (*cuisinier* pour *jardinier* ou *chausson* pour *chaussure*). En analysant plus précisément le relevé des erreurs, Joël constate que les mots prêtant à confusion sont phonologiquement proches mais qu'ils partagent également plusieurs affixes. Les mots peuvent être de la même famille, tels que *sanguine* et *sanguinaire*, ou partager les mêmes préfixes et suffixes, comme *désinfecté* et *désaffecté*.

Joël a bien en tête que la catégorisation des différents types de paraphasies s'appuie sur la relation apparente entre la forme cible et la forme produite et non sur une hypothèse concernant le mécanisme sous-jacent ayant conduit à la production de l'erreur. Il se questionne donc concernant les éléments pouvant expliquer les difficultés rencontrées par Boris et la ou les évaluations qui lui permettront de mettre en place une démarche interprétative et non plus descriptive. En clair, Joël pose la question de premier plan suivante :

Comment peut-on expliquer les paraphasies morphémiques chez un (jeune) adulte présentant des troubles développementaux ?

Question Clinique

Joël a utilisé une question PICO. Une structure PICO permet de mettre en lumière les

informations clés à incorporer dans la question clinique, particulièrement le Patient (ou Problématique) ; l'Intervention ; la Comparaison (optionnelle) avec une autre intervention ; et le Outcome, qui correspond aux attentes cliniques que le praticien/l'enseignant peut espérer (Dollaghan, 2007 ; Gillam & Gillam, 2006 ; Johnson, 2006 ; Martinez-Perez, 2015). Pour la question de Joël, les informations pertinentes sont :

P : Jeune adulte qui produit des (pseudo) paraphasies morphémiques.

I : Épreuves évaluatives.

C : /

O1 : caractériser des (pseudo) paraphasies morphémiques. - O2 : caractériser les compétences en morphologie dérivationnelle.

À partir de ce format structuré, Joël a créé les questions suivantes : « **PI(C)O 1 = Quelles épreuves peuvent être proposées pour caractériser des (pseudo) paraphasies morphémiques chez un (jeune) adulte ?** » - « **PI(C)O 2 = Quelles tâches évaluatives permettraient de caractériser les compétences en morphologie dérivationnelle chez un (jeune) adulte ?** »

Recherche et récapitulatif des données externes

Peu habitué à réaliser des recherches dans la littérature, Joël décide de commencer sa recherche d'informations en contactant Robert, un collègue orthophoniste chargé de cours, et en interrogeant sa stagiaire, Manon, sur d'éventuelles références théoriques obtenues en cours concernant les troubles lexicaux chez l'adolescent ou encore les outils d'évaluation disponibles.

À la suite de ces échanges, il réalisera une recherche sur PsycINFO avec Manon afin de bénéficier de son expertise et de l'accès à la bibliothèque universitaire.

Joël espère :

- 1) Mieux comprendre **les niveaux psycholinguistiques** pouvant expliquer les erreurs lexicales constatées.
- 2) Trouver des **modes d'évaluation complémentaires** que les évaluations normées à sa disposition.
- 3) **Adapter les épreuves construites** par les chercheurs pour étudier la morphologie dérivationnelle auprès de **jeunes adultes** pour évaluer Boris.
- 4) Utiliser des **données développementales** présentes dans des **études francophones** pour comparer le niveau de performances de Boris à un échantillon représentatif.



1) Mieux comprendre les niveaux psycholinguistiques pour expliquer les erreurs lexicales

En discutant avec Robert, Joël arrive à la conclusion qu'il serait pertinent de proposer des tâches d'évaluation du langage oral réceptif ainsi que des tâches rappel évaluant l'effet de lexicalité et de similarité phonologique. Effectivement, si l'étude de son dossier montre des scores dans la norme au niveau phonologique depuis l'âge de 10 ans, les deux cliniciens s'accordent sur le fait qu'un faible pouvoir discriminant des épreuves proposées pourraient expliquer des résultats dans la norme en présence de réelles difficultés de traitement. Après discussion, Robert recommande d'utiliser les épreuves de Steve Majerus, chercheur en psycholinguistique et neurosciences à l'Université de Liège, [mises à disposition gratuitement sur le site de l'Université de Liège](#).¹ Ces épreuves sont classiquement utilisées dans le domaine de l'aphasiologie mais des normes sont disponibles pour la tranche d'âge de Boris. Joël

télécharge donc le matériel et les normes des épreuves suivantes :

- Discrimination de consonnes – version standard
- Rappel sériel immédiat de mots et non-mots
- Empan de mots longs, courts, similaires ou dissimilaires

Selon Robert et lui, ces épreuves permettraient d'estimer l'importance d'un trouble au niveau du langage oral réceptif et/ou des représentations phonologiques ainsi que leur éventuel impact sur les difficultés rencontrées par Boris en référence au modèle théorique A-O-STM ([ORBi: Référence détaillée \(uliege.be\)](#)).

2) Trouver des modes d'évaluation complémentaires aux évaluations normées

Depuis le mois de mai, Joël accueille en stage Manon, qui est étudiante en Master 1 Orthophonie. Ils discutent ensemble des différentes formes d'évaluation autour d'un objectif commun : la nécessité de proposer une évaluation individualisée qui permettrait d'observer les compétences morphophonologiques de Boris dans une approche fonctionnelle et systémique. Manon se rappelle alors son cours en cognition mathématique, sur les différentes manières d'appréhender l'évaluation de cette composante chez l'enfant. À l'université, les enseignants avaient délimité les principes méthodologiques et les enjeux cliniques de chaque modalité d'évaluation. Une enseignante avait par ailleurs relevé le caractère transversal et transférable de ce raisonnement clinique en pratique évaluative en l'illustrant à travers des domaines variés comme la dysphagie de l'enfant, les atteintes discursives chez la personne atteinte d'un trouble cognitif léger ou encore la résolution de problèmes mathématiques. Manon fournit ses notes de cours sur les outils d'évaluation complémentaires à une évaluation classique normée à Joël. Joël relève que d'autres modes d'évaluation sont possibles et qu'une étude est régulièrement citée dans les références

¹ Si vous n'arrivez pas à suivre le lien en corps de texte, insérez le site : [PSYNOG - Tests et outils mis à disposition \(uliege.be\)](#)

bibliographiques du diaporama, celle de Denman et al (2019). Joël se rend sur le moteur de recherche [Google Scholar](#) qui répertorie de manière non systématisée les études scientifiques et chapitre d'ouvrage, et entre les occurrences : [Denman et al. (2019)] + [Criterion assessment]. L'étude n'est pas en accès-libre sur le site de la revue. Il se rend sur le réseau de professionnels de la recherche [ResearchGate](#) afin de contacter l'auteure de l'étude et obtenir l'article. En lisant l'article, Joël constate qu'en 2019, Denman et ses collaborateurs ont proposé une première taxonomie des moyens d'évaluation de l'évaluation langagière chez l'enfant d'âge scolaire sur base de la littérature contemporaine. Selon ces auteurs, l'interprétation des données collectées d'une épreuve évaluative peut être de trois natures : normée, critériée ou descriptive. L'évaluation qui compare quantitativement les résultats d'un patient à ceux d'un échantillon de pairs représentatifs qui ont accompli la même tâche est l'évaluation normée, bien connue des orthophonistes. L'évaluation descriptive est conçue pour fournir des données descriptives ou qualitatives sur les capacités du patient. Tandis que l'évaluation critériée vise à interpréter les résultats par rapport à des attentes développementales et/ou comportementales répertoriées dans la littérature selon l'âge, le niveau scolaire et/ou le profil cognitif.

Joël constate qu'il peut également formaliser une évaluation en proposant des étayages à Boris pour évaluer davantage son potentiel d'apprentissage (i.e. évaluation critériée dynamique) plutôt que de dresser un tableau fixe de ses connaissances actuelles (i.e. évaluation critériée statique). Cette option lui semble prometteuse pour un patient comme Boris, qui peut se montrer étonnant dès lors qu'il dispose de plus de temps pour développer son raisonnement.

Choix éclairé de la modalité d'évaluation complémentaire : Au regard des données (normées et descriptives) qu'il a déjà en sa possession, l'interprétation critériée représente un potentiel important pour répondre à la

démarche d'évaluation continue, individualisée et fonctionnelle.

3) Adapter les épreuves construites en morphologie dérivationnelle pour évaluer Boris ET
4) Utiliser des données développementales francophones pour comparer le niveau de performances de Boris à un échantillon représentatif

Maintenant que la modalité d'évaluation critériée a été sélectionnée, Joël se pose deux questions pour construire ses épreuves :

Quelles tâches proposer ? Quelles données développementales (francophones dans l'idéal) sont disponibles ?

Joël décide de se confronter aux bases de données bibliographiques. Avec l'aide de Manon, ils entrent les requêtes suivantes : « paraphasia » NOT « aphasia » ; « morphological awareness » AND « adolescent OR young adult » ; « morphological awareness » AND « dynamic assessment ».

Très rapidement, Joël se rend compte qu'il ne trouve aucune référence étudiant les paraphasies verbales formelles et/ou morphémiques chez un jeune adulte ne présentant pas un trouble acquis. Il décide donc se concentrer sur les études évaluant la conscience morphologique auprès de jeunes adultes avec ou sans Trouble Spécifique des Apprentissages en langage écrit, en espérant pouvoir transférer les données collectées à sa situation clinique.

Manon et Joël sélectionnent alors deux études : celle de Farris et al. (2021) et celle de Cavalli et al. (2017).

Farris et al. (2021) est une étude observationnelle évaluant la conscience morphologique dérivationnelle comme un potentiel facteur de résilience relative et de protection contre les difficultés de compréhension à la lecture. Joël retient que :

- ✓ Il est nécessaire de réaliser une évaluation normée du niveau de vocabulaire afin d'avoir une idée du niveau linguistique de

l'élève/du patient pour lequel on va adapter son programme d'entraînement ou son intervention. Les auteurs recommandent de proposer des épreuves nécessitant une connaissance de la signification des mots auxquels ils sont exposés, comme, par exemple, fournir des synonymes ou des antonymes dans le contexte d'une phrase.

- ✓ Des personnes intégrées à un parcours d'études supérieures sont régulièrement amenées à devoir comprendre les distinctions subtiles entre des mots proches. Par exemple, il est bénéfique d'apprendre la distinction entre phonologique et phonémique dans un cours de linguistique.
- ✓ La tâche de comptage de morphèmes est la plus prédictive du niveau de résilience relative du participant. Toutefois, ce niveau de prédiction est corrélé avec le niveau de résilience relative du participant face à des tâches de décodage phonologique (non chronométrées).
- ✓ Les résultats suggèrent qu'il n'est pas vrai que les personnes ayant de meilleures aptitudes linguistiques sont mieux à même de surmonter les difficultés de décodage phonologique, comme on le prétend souvent en se basant sur une vision simple de la lecture (Gough & Tunmer, 1986).

En 2017, Cavalli et al. ont évalué les compétences de conscience phonémique et morphologique chez de jeunes adultes universitaires francophones en comparant un groupe de tout-venant (CTRL) avec un groupe d'étudiants présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages en langage écrit (DYS). Joël retient :

- ✓ La persistance de déficits en fluence (évaluée par le test de l'Alouette), en lecture de pseudo-mots et également dans les tâches phonologiques (conscience phonologique et mémoire à court terme), à

la fois en termes de précision et de vitesse² pour le groupe DYS.

- ✓ Des résultats comparables entre le groupe CTRL et le groupe DYS pour les tâches de conscience morphologique. En effet, les DYS performant aussi bien voire mieux que les CTRL dans la tâche de décision sur suffixe (Eng *suffixation decision task*) et la tâche de détection d'occurrences suffixées (Eng *Suffixed word detection*)
- ✓ Une compensation des faiblesses phonologiques par les connaissances morphologiques. Selon les auteurs, les résultats suggèrent que les jeunes adultes universitaires francophones présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages en langage écrit pourraient compenser leurs faiblesses phonologiques en faisant appel à leurs connaissances morphologiques en lecture. Les résultats révèlent une corrélation positive, indiquant que plus les scores en conscience morphologique sont élevés par rapport à la conscience phonologique, plus la lecture est efficace. Ce résultat peut être rapproché de ceux obtenus par Elbro (1986), qui a montré qu'un degré élevé d'analyse morphosémantique dans le décodage de mots écrits isolés est un facteur important dans l'efficacité de la lecture.

Joël constate que l'article contient une description détaillée des épreuves de décision et de détection en conscience morphologique, la liste des stimuli (en français) et des critères développementaux de réussite pour les deux groupes ! Joël pense avoir assez d'informations pour évaluer Boris à l'aide des mêmes épreuves et de comparer ses résultats par rapport au niveau de performance et au profil attendus pour les jeunes adultes universitaires francophones présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages en langage écrit.

² Pour rappel, cette atteinte phonologique constitue la principale raison pour laquelle les personnes présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages en langage écrit ont des difficultés d'accès aux représentations phonologiques ou pour décodage ou retrouver le sens des mots écrits (voir Boets et al., 2013).

Joël et Manon sont contents et rassurés par ces découvertes car ils vont pouvoir évaluer Boris. Joël décide de chercher des articles présentant des outils d'évaluation dynamique dans le domaine de la morphologie dérivationnelle. Manon et lui trouvent rapidement l'article de référence de Larsen & Nippold publié en 2007. L'objectif de cette étude est de déterminer dans quelle mesure les enfants de fin primaire peuvent utiliser l'analyse morphologique pour expliquer le sens des mots. Si l'étude a été menée en anglais, Joël s'intéresse toutefois aux différents niveaux d'étayage proposés par les auteurs ainsi qu'aux critères de sélection des stimuli. Si nécessaire, ils pourront ainsi s'inspirer de la méthodologie pour créer une épreuve d'évaluation pertinente pour Boris.

Décision clinique

À la suite de ces lectures, Joël réalise un entretien avec Boris et sa mère pour leur faire part du résultat de ses recherches en abordant tous les éléments recueillis jusqu'ici au sujet de :

- La nécessité de faire une évaluation complète avant de commencer un parcours académique et assurer à Boris un suivi fonctionnel
- De l'hypothèse explicative du phénomène de (pseudo) paraphasies phonémiques que présente Boris : celles-ci pourraient révéler des atteintes morpho-phonologiques et / ou morphosémantiques difficiles à déceler par des tests normés
- La pertinence de réévaluer les processus de traitement du langage oral et des représentations phonologiques en mémoire à long terme à l'aide d'épreuves ayant une bonne validité théorique
- Des compétences normales des jeunes adultes présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages en langage écrit dans les tâches de conscience morphologique comparativement à des jeunes adultes normo-cognitifs
- Des compétences nécessaires à soutenir la morphologie dérivationnelle, notamment

pour la compréhension en lecture, comme facteurs de résilience relative

- La dimension compensatoire de la morphologie dérivationnelle pour la lecture et la compréhension de nouveaux mots chez les jeunes adultes universitaires francophones présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages en langage écrit.
- La possibilité de proposer une « évaluation critériée dynamique » orientée sur l'impact de certains étayages en morphologie dérivationnelle pour déterminer le potentiel d'apprentissage de Boris.

Une fois ces éléments convenus, Joël propose à Boris les étapes suivantes :

- 1) Réaliser la passation d'épreuves de perception auditive et d'empan assez longues mais ayant une valeur informative fort probable
- 2) Réaliser les tâches de décision et de détection en morphologie dérivationnelle tirées de Cavalli et al. (2017) afin de comparer ses performances à celles de jeunes adultes présentant également des difficultés en langage écrit
- 3) Réaliser la tâche de conscience phonémique tirée de Cavalli et al. (2017) afin de comparer ses performances à celles de jeunes adultes présentant également des difficultés en langage écrit
- 4) Discuter ensemble des premiers résultats et analyser le besoin d'évaluations complémentaires telles qu'une évaluation dynamique

Boris valide les propositions faites par Joël et les rendez-vous sont prévus avant sa rentrée scolaire à l'université.

Protocole d'évaluation pour Boris

Joël a développé le protocole d'évaluation suivant :



Discrimination perceptive de paires minimales	
Source	Discrimination de consonnes – version standard (Van der Kaa & Majerus (2007))
Matériel	Présentation dans un diaporama des 70 fichiers audio téléchargeables ici Feuille de passation
Stimuli	70 paires de syllabes dont la moitié sont identiques. L'autre moitié se distingue par 1, 2, 3, 4 ou 5 traits articulatoires.
Consigne	« Tu vas entendre 2 syllabes, par exemple 'baba', et tu dois déterminer si elles sont identiques ou pas. Si elles sont identiques, tu me dis « oui » et si elles ne sont pas identiques, tu me réponds « non ». Essaie de ne pas trop tarder dans tes réponses. As-tu bien compris ? »
Cotation	Score de 0 ou 1 On détermine la proportion de réponses correctes en fonction du degré de différence entre les stimuli en remplissant le tableau disponible sur les feuilles de passation.
Mémoire à court terme – effet de lexicalité	
Source	Rappel sériel immédiat de mots et non-mots – Majerus (2014)
Matériel	Fichiers audio téléchargeables ici Feuille de passation
Stimuli	Empan de mots et de non-mots de longueur de 1 à 6 : <ul style="list-style-type: none"> - Mots et non-mots de structure CVC - 4 essais par longueur - Mots et non-mots d'un même empan dissimilaires
Consigne	<ul style="list-style-type: none"> • Consigne générale : «Je vais te présenter des mots que tu connais et des mots qui n'existent pas. Tu vas répéter ces mots après moi. » • Au moment d'augmenter la longueur des séries, l'examineur dit : «Attention ! Je vais te présenter maintenant chaque fois 2 (3, 4, 5, ...) mots. Tu vas répéter ces mots dans le même ordre que moi. Si pour une certaine position, tu sais qu'il y a un mot, mais que tu ne sais plus lequel, tu dis je ne sais pas pour ce mot. »

	<ul style="list-style-type: none"> Si le sujet commence à avoir des difficultés et qu'il risque de se décourager, dire : « C'est tout à fait normal que tu ne saches plus répéter tous les mots que je t'ai présentés. Les séries sont maintenant trop longues. Le but, c'est d'en rappeler un maximum. »
Cotation	Score de 0 ou 1 On calcule le nombre de mots correctement répétés (a) dans le bon ordre et (b) indépendamment de la position sérielle, dans chaque condition (mots, non-mots), toutes les longueurs confondues.
Mémoire à court terme – effet de similarité phonologique	
Source	Empan de mots longs, courts, similaires ou dissimilaires – Majerus (2014)
Matériel	Feuille de passation téléchargeable ici
Stimuli	Empan de mots de longueur de 2 à 8 : <ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} sous-épreuve avec des mots courts phonologiquement similaires 2^{ème} sous-épreuve avec des mots courts phonologiquement dissimilaires 3^{ème} sous-épreuve avec des mots longs phonologiquement dissimilaires
Consigne	« Je vais te lire des listes de mots, essaie de les retenir dans l'ordre et à mon signal répète-les dans l'ordre dans lequel je les ai présentés ». Présenter pour chaque longueur les 4 essais et arrêter si plus de 2 essais sur 4 sont ratés.
Cotation	Calculer l'empan en déterminant la dernière longueur où 2 essais sur 4 ont été correctement rappelés (items correctement rappelés et dans l'ordre).
Conscience morphologique – épreuve de décision	
Source	Cavalli et al. (2017)
Matériel	Présentation dans un fichier diaporama des 48 fichiers audios : <ul style="list-style-type: none"> 1^{er} écran d'une durée de 250 ms avec une croix de fixation 2^{ème} écran d'une durée maximale de 2500 ms intégrant l'audio du mot enregistré avec un déclenchement automatique 3^{ème} écran nécessitant la validation de l'administrateur pour passer aux stimuli suivant après la réalisation du choix forcé par le patient 4^{ème} écran d'une durée de 1100 ms (intervalle inter-essais) Feuille de notation
Stimuli	Les stimuli de cette tâche consistaient en 24 mots bisyllabiques et 24 trisyllabiques, la moitié étant véritablement suffixés (e.g., <i>pendulette</i>) et l'autre moitié contenant une terminaison homomorphe à un suffixe (e.g., <i>renard</i>). Les propriétés psycholinguistiques des 48 mots ont été contrôlées pour la fréquence écrite et orale selon la base de données Lexique (New et al., 2001) ainsi que pour les terminaisons de mots, le nombre de syllabes et la catégorie grammaticale. <ul style="list-style-type: none"> Mots suffixés : <i>pendulette</i> ; <i>gazinière</i> ; <i>rural</i> ; <i>ombrelle</i> ; <i>chatière</i> ; <i>violoncelle</i> ; <i>nasale</i> ; <i>terminal</i> ; <i>citronnelle</i> ; <i>jeunette</i> ; <i>sauterelle</i> ;

	<p><i>rondelette ; frontal ; aigrette ; citadelle ; nominal ; noisette ; provençal ; vinaigrette ; chorale ; courgette ; pétard ; lamelle ; moisissure</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Mots pseudo-suffixés : <i>renard ; guillerette* ; flanelle ; oral* ; gazette ; féodal* ; pirouette ; stature ; cardinal ; montgolfière ; envergure ; charnière* ; quenelle ; hirondelle ; galipette ; mercure ; coccinelle ; étendard ; épinard ; mistral ; salopette* ; bretelle ; sidéral ; mirabelle</i>
Consigne	<p>Avant le test, l'expérimentateur informe les participants de la définition des suffixes et les entraîne à faire la distinction entre un mot suffixé et un mot non suffixé en utilisant 5 items d'entraînement avec un feed-back correctif. Aucun item n'a été utilisé à la fois dans l'entraînement et dans les tâches expérimentales.</p> <p>« Tu vas voir apparaître un écran avec une croix. Ensuite, tu vas entendre un mot. Tu devras me dire si le mot que tu as entendu a un suffixe ou n'a pas de suffixe. As-tu bien compris ?</p> <p>Tu dois essayer de répondre rapidement. »</p>
Cotation	<p>Score de 0 ou 1.</p> <p>On transforme le score brut en pourcentage de réussite.</p>
Conscience morphologique – épreuve de détection	
Source	Cavalli et al. (2017)
Matériel	<p>Présentation dans un fichier d'édition de diaporama numérique type PowerPoint, des 13 séries de 3 fichiers audios :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1^{er} écran d'une durée de 250 ms avec une croix de fixation 2^{ème} – 3^{ème} – 4^{ème} écrans d'une durée maximale de 2500 ms intégrant l'audio de chaque mot enregistré de la série avec un déclenchement automatique ; chaque mot de la série est séparé d'un intervalle de 750 ms avec une croix de fixation 5^{ème} écran nécessitant la validation de l'administrateur pour passer à la série suivante après la réalisation du choix forcé par le patient 6^{ème} écran d'une durée de 1100 ms (intervalle inter-essais) <p>Feuille de notation</p>
Stimuli	<p>Les stimuli de cette tâche consistaient en 12 triplets de mots composés d'un mot suffixé et de deux mots non suffixés.</p> <p>Les propriétés psycholinguistiques des 36 mots ont été contrôlées pour la fréquence écrite et orale selon la base de données Lexique (New et al., 2001) ainsi que pour les terminaisons de mots, le nombre de syllabes et la catégorie grammaticale.</p> <ul style="list-style-type: none"> Séries de mots : <ul style="list-style-type: none"> Chaussette – lunette* – omelette Truelle – rondelle – gazelle Aquarelle – mortadelle – varicelle* Guépard – hussard – têtard Lanière – glacière – tanière Crevette – maquette – boulette Escampette* – ciboulette – maisonnette

	<p>Aisselle – gamelle – tourelle Clochette – squelette – baguette Glissière – chaumière* – paupière Tourterelle – balancelle – ribambelle Musical – carnaval – arsenal</p>
Consigne	<p>Avant le test, l'expérimentateur informe les participants de la définition des suffixes et les entraîne à faire la distinction entre un mot suffixé et un mot non suffixé en utilisant cinq items d'entraînement. Aucun item n'a été utilisé à la fois dans l'entraînement et dans les tâches expérimentales.</p> <p>« Tu vas voir apparaître un écran avec une croix. Ensuite, tu vas entendre 3 mots à la suite. Tu devras me dire lequel de ces 3 mots comprend un suffixe. As-tu bien compris ? Tu dois essayer de répondre rapidement. »</p>
Cotation	<p>Score de 0 ou 1. On transforme le score brut en pourcentage de réussite.</p>
Conscience phonémique – suppression du 1^{er} phonème	
Source	Cavalli et al. (2017)
Matériel	<p>Présentation dans un fichier diaporama des 12 fichiers audios :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} écran d'une durée de 250 ms avec une croix de fixation - 2^{ème} écran d'une durée maximale de 2500 ms intégrant l'audio de la syllabe enregistrée avec un déclenchement automatique - 3^{ème} écran nécessitant la validation de l'administrateur pour passer aux stimuli suivant après la réponse du patient - 4^{ème} écran d'une durée de 1100 ms (intervalle inter-essais) <p>Feuille de notation</p>
Stimuli	12 pseudo-mots composé de trois phonèmes avec une structure consonne-consonne-voyelle (e.g. <i>spo</i>).
Consigne	<p>Avant le test, les participants ont reçu cinq essais d'entraînement avec un feed-back correctif. Aucun item n'a été utilisé à la fois dans les tâches d'entraînement et dans les tâches expérimentales.</p> <p>« Tu vas entendre une syllabe. Tu vas retirer le premier son de la syllabe et me dire ensuite ce qu'il reste. As-tu bien compris ? »</p>
Cotation	<p>Score de 0 ou 1. On transforme le score brut en pourcentage de réussite.</p>

Vérification des listes de mots (pseudo-) suffixés

Lors de la création du matériel pour les épreuves de conscience morphologique, Joël hésite sur la sélection des mots suffixés et pseudosuffixés qui a été réalisée. Il constate que le mot *lunette* est considéré comme un mot pseudosuffixé par Cavalli et al. (2017) dans la tâche de détection. Pourtant, Joël est certain que ce mot est bien suffixé car, étymologiquement, cela se définissait comme « un objet en forme de lune ». Son doute est rapidement confirmé en allant consulter le [Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales \(CNRTL.fr\)](http://www.cnrtl.fr).

Soucieux de vérifier les autres items présents dans les tâches de Cavalli et al. (2017), Joël utilise la base de données Demonext (lien [ici](#)).

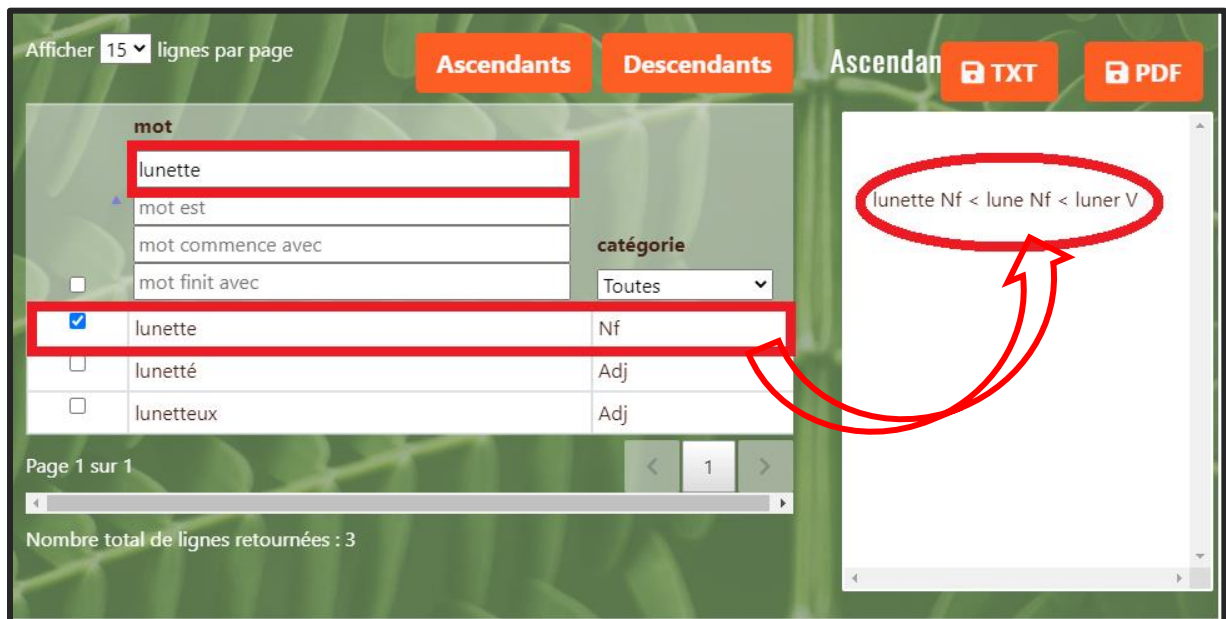


Figure 1 – Capture d’écran du résultat de la recherche « ascendant » du mot construit lunette dans la fonction « ascendants et descendants » de la banque de données morphologiques DEMONEXT.

Après une recherche en utilisant la fonctionnalité « Ascendants et Descendants » dans la boîte à outils de Demonext complétée par une recherche sur le CNRTL – rubrique *étymologie*, Joël constate que certains mots considérés comme des pseudo-suffixés ne le sont pas.

1. *Guillerette* = l’ascendant est *guile* ; suff. *-ette** (i.e. ruse, tromperie)
2. *Féodal* = l’ascendant est *fief* ; suff. *-al** (i.e. terre, plus rarement droit, fonction, revenu concédé par un seigneur à un vassal)
3. *Salopette* = l’ascendant est *salope* ; suff. *-ette** (i.e. (personne) sale, malpropre, souillon) (+CNRTL)
4. *Chaussette* = l’ascendant est *chasse** ; suff. *-ette** (+CNRTL)
5. *Lunette* = l’ascendant est *lune* ; suff. *-ette**
6. *Rondelle* = l’ascendant est *rond* ; suff. *-elle**
7. *Varicelle* = l’ascendant de *variole* ; suff. *-elle**
8. *Têtard* = l’ascendant de *tête** ; suff. *-ard**
9. *Escampette* = l’ascendant est *fuite* ; *-ette** (+CNRTL)
10. *Chaumière* = l’ascendant est *chaume**, suff. *-ière** (+CNRTL)
11. *Oral* = l’ascendant est *os, oris* (i.e. bouche) ; suff. *-al**
12. *Ciboulette* = l’ascendant est *ciboule* (i.e. plante de la famille des Amaryllidacées) ; suff. *-ette**

Joël décide d’utiliser [Lexique.org](#) et Demonext pour remplacer les mots erronés

🔗 Pour voir les procédures de sélection et les manipulations dans les bases de données, **des capsules tutoriels** sont disponibles en ligne [ICI](#).

Il a veillé au maximum à remplacer le mot par un autre mot ayant le même nombre de syllabes et une fréquence relativement comparable. Cela n’est toutefois pas simple car il trouve un nombre limité de mots candidats pseudosuffixés. Dans l’épreuve de détection, *chaumière* est remplacé par *civière* et

lunette par *lurette*. Dans l'épreuve de décision, Joël remplace *charnière* par *lisière*. Cependant, Joël prend conscience qu'il ne pourra tout remplacer en combinant : ses objectifs cliniques et les contraintes propres à la sélection de mots complexes (consulter le Focus du morphologue).

La veille du premier rendez-vous, Joël vérifie que tout le matériel est prêt pour les 6 épreuves d'évaluation.



Focus du morphologue et recommandations cliniques : Tenir compte de la complexité morphologique consiste notamment à identifier que certaines listes, mêmes si elles sont équilibrées en termes de fréquence, peuvent contenir des mots morphologiquement complexes. Très schématiquement, un mot simple est constitué d'un seul constituant lexical, un mot complexe construit est constitué d'un constituant lexical et d'un ou plusieurs autres constituants, le plus souvent affixaux, un mot complexe non construit est constitué d'au moins un constituant lexical, combiné à un autre élément, qui n'est pas lui-même lexical ou affixal. En d'autres termes, la complexité ne renvoie pas au fait que le mot serait compliqué à traiter ou à proposer mais qu'il s'agit d'un mot construit. Par exemple *chaton* est complexe ; *chat* est simple.

Enfin, il est nécessaire d'appréhender un fait (linguistique) ou un ensemble de faits dans son évolution à travers le temps. Dans cette dynamique, il peut être parfois discutable de considérer des mots « bien établis » dans leur usage comme suffixés. On peut citer par exemple, le cas de *charnière* dont l'ascendant est *chair* ; et dont le sens premier est anatomique (i.e. attache articulée d'un membre). Cette occurrence est tellement « ancrée » - et par usage - « affirmée » comme un mot non construit, indépendante sur le plan morphosémantique, que sa construction nous échappe et il peut donc être tentant de la considérer comme pseudosuffixée. Cette réflexion renvoie aux études en linguistique diachronique qui « étudie, non plus les rapports entre termes coexistants d'un état de langue, mais entre termes successifs qui se substituent les uns aux autres dans le temps (Saussure, *Ling. gén.*, 1916, p. 193). *La linguistique s'est ainsi scindée en deux branches : une « linguistique diachronique ou évolutive » et une « linguistique synchronique ou statique » (Perrot, *Ling.*, 1953, p. 105).*

En somme, il faut garder en tête que les formes dérivées employées dans des listes sont en effet à considérer comme une variable en soi. Aussi, il est conseillé pour l'administrateur : pédagogue, chercheur ou orthophoniste, de veiller aux contraintes linguistiques propres à la langue française en se référant aux compétences développementales du patient. Ces contraintes peuvent être parfois tellement limitatives, car il faut bien proposer une liste-contrôle par exemple, qu'il peut être approprié de faire un choix éclairé mais moins respectueux du cadre morphologique stricto-sensus.

Par ailleurs, cette considération oblige l'orthophoniste, le chercheur ou le pédagogue à changer ses habitudes quant à l'usage des dictionnaires. Ainsi que nous avons pu le constater dans notre questionnaire destiné aux orthophonistes professionnels, il y a une réelle tendance à utiliser le dictionnaire comme ressource pour créer des listes et/ou obtenir des définitions/des constructions etc.

Les limites du dictionnaire : qu'est-ce qu'un mot « qui existe » ?

On a tendance à penser qu'un mot « qui existe » est un mot qui figure dans le dictionnaire. Les choses sont cependant loin d'être aussi simples...

Tout d'abord, « le » dictionnaire est une abstraction, qu'aucun ouvrage qu'on appelle *dictionnaire* n'atteint. On sait en effet qu'il existe sur le marché (sous format papier ou sous format électronique) un

nombre très important de dictionnaires, ayant chacun une visée différente, en termes de cible (public auquel il est destiné) ou d'objet (dictionnaires de langue générale ou dictionnaires de spécialité). Il peut aussi s'agir de dictionnaires monolingues ou plurilingues, de dictionnaires comportant peu d'entrées ou au contraire beaucoup d'entrées, etc. Avant de décréter qu'un mot n'est pas dans « le » dictionnaire, idéalement, il faudrait avoir consulté l'ensemble des dictionnaires sur le marché, ce qui n'est pas possible.

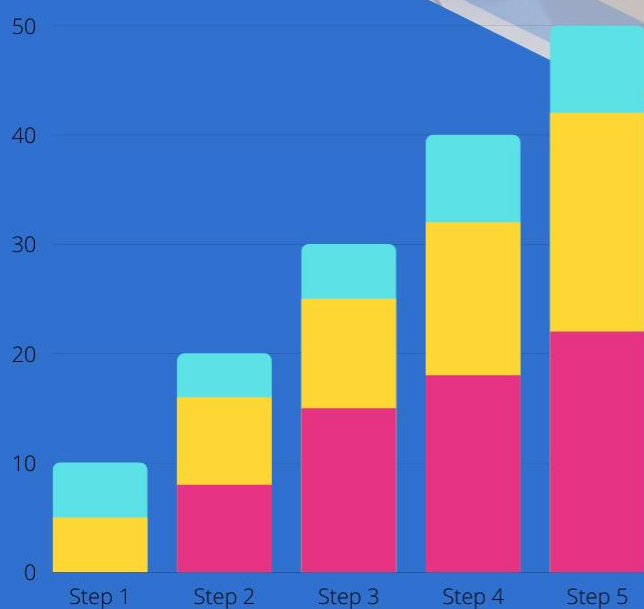
Ensuite, la présence dans « le » dictionnaire est le résultat d'une sélection réalisée par les concepteurs du dictionnaire concerné, qui dépend de beaucoup de facteurs : public, de nouveau, auquel il s'adresse, objet, ligne éditoriale de l'ouvrage, mais aussi (et surtout) corpus dépouillé pour effectuer cette sélection. Il ne faut en effet pas oublier que le dictionnaire n'est pas une fin en soi, et que ce n'est pas le dictionnaire qui fait le mot, mais que ce sont les mots qui font les dictionnaires... En ce sens, on peut donc considérer que les mots n'attendent pas leur entrée dans les dictionnaires pour exister.

Pour aller un peu plus loin sur le sujet du bon usage des dictionnaires et de leurs limites :

Dal G. & Namer F. (2012), « Faut-il brûler les dictionnaires ? Où comment les ressources numériques ont révolutionné les recherches en morphologie », in F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klingler, P. Ligas, S. Prévost & S. Teston-Bonnard édés, *Actes en ligne du 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon, 4-7 juillet 2012*, pp. 1261-1276.

Pour aller un peu plus loin sur le sujet du sens des mots construits :

Corbin D., Dal G., Mélis-Puchulu A. & Temple M. (1993), « D'où viennent les sens a priori figurés des mots construits ? Variations sur lunette(s), ébéniste et les adjectifs en esque », *Verbum* 1-2-3, pp. 65-100



RÉSULTATS OBTENUS & DÉCISION CLINIQUE

- + Une analyse interprétative basée sur des données critériées;
- + Le raisonnement clinique pas-à-pas par domaine;
- + La décision clinique concertée basée sur des données probantes complémentaires.

Résultats obtenus

À la suite de la passation des épreuves d'évaluation, Joël réalise, en premier lieu, une **analyse quantitative des résultats** tout en gardant en tête qu'il ne souhaite pas situer les scores de Boris par rapport aux normes obtenues au regard d'un échantillon de jeunes adultes normo-cognitifs. Son objectif est d'interpréter les résultats par rapport au profil cognitif attendu. Par ailleurs, les données statistiques descriptives sont tirées de petits échantillons, ce qui invite à la prudence concernant une utilisation non raisonnée d'une moyenne et d'un écart-type pour analyser les performances de Boris.

Joël note que :

- Boris devrait réussir aisément les tâches de discrimination de consonnes étant donné l'effet plafond obtenu à ces épreuves à son âge
- Boris devrait présenter des difficultés pour la tâche de suppression du phonème initial par rapport à de jeunes adultes universitaires francophones mais avoir des résultats comparables pour les tâches de conscience morphologique dérivationnelle

Joël souhaite également observer si les compétences de mémoire à court terme verbale de Boris sont fortement influencées par la lexicalité et la similarité phonologique.

Ψ Discrimination perceptive de paires minimales

Joël constate que Boris réalise encore trop d'erreurs pour discriminer des paires minimales se distinguant par le VOT³, 1 ou 2 traits acoustiques. Si les épreuves présentées lors du début de suivi de Boris ne mettaient en évidence aucun déficit perceptif, Joël considère toutefois que les épreuves présentées ce jour montrent une meilleure validité théorique quant à la sélection des stimuli pour les épreuves. Par ailleurs, ces résultats sont plus cohérents face au profil général de Boris. Joël conclut donc à la présence d'un déficit perceptif qui semble touché particulièrement les consonnes occlusives. Boris réalise un choix erroné uniquement pour des paires telles que « daga », « kapa » ou encore « gaka ».

Ψ Mémoire à court terme verbale

La passation des épreuves de mémoire à court terme verbale a été très laborieuse pour Boris, tout particulièrement pour les non-mots ou les mots phonologiquement similaires. Joël a été très étonné car :

- 1) Les épreuves de répétition de logatomes proposées lors des 2 premières évaluations normées (réalisées entre 10 et 12 ans) fournissaient des scores dans la norme
- 2) Les évaluations neuropsychologiques proposant des empans de chiffres, tâches classiques donnant une première estimation des capacités fonctionnelles de la mémoire à court terme, concluaient à des compétences de mémoire à court terme verbale dans la norme

Pour le *Rappel sériel immédiat de mots et non-mots*, Boris obtient un score tout à fait adapté pour les mots, voire légèrement supérieurs à ce qui peut être attendu, alors que le nombre de pseudo-mots correctement rappelés est largement en-dessous du score attendu. Qualitativement, nous notons également de nombreux déplacements de sons d'un non-mot à un autre. Par exemple, pour la série

³ VOT = Voice Onset Time est un des paramètres acoustiques qui représente l'intervalle de temps entre le relâchement de la consonne et le début des premières vibrations laryngées de voisement des occlusives (Voisé : b g d. Non voisé : p k t). En phonologie, c'est un indice pertinent qui détermine la nature voisée ou non voisée d'une consonne occlusive produite par le locuteur.

[zas - Rès - zam], Boris répète [Ras - zèm - Ram]. Boris présente donc un effet de lexicalité très important : ses compétences de mémoire à court terme verbale sont comparables pour des mots alors qu'elles sont déficitaires pour des non-mots.

Pour l'*Empan de mots longs, courts, similaires ou dissimilaires*, Boris obtient un empan comparable à celui attendu pour les mots longs dissimilaires, un empan faible pour les mots courts dissimilaires et un empan largement en-deçà de celui attendu pour les mots courts similaires. Boris présente donc des compétences de mémorisation à court terme verbale variables selon la similarité phonologique entre les items.

Globalement, l'analyse des erreurs commises montre une présence importante des erreurs « item » (i.e. omissions et paraphasies phonologiques) indiquant un problème au niveau de l'interaction avec les connaissances langagières (phonologiques et/ou sémantiques). Les erreurs de position sérielle (i.e. item correct rappelé, mais pas dans le bon ordre par rapport à la série de départ), quant à elles, sont peu présentes ce qui semble indiquer un traitement et stockage de l'ordre sériel intègres.

En conclusion, Boris obtient des performances comparables à ses pairs lorsqu'il peut s'appuyer sur ses connaissances sémantiques stockées à long terme et ne doit pas stocker/traiter des représentations phonologiques non signifiantes ou similaires. Joël se rappelle que des études ont montré que « *des patients ayant des difficultés spécifiques au niveau de la représentation de l'information phonologique présentent des effets de lexicalité exagérés : le rappel de listes de mots peut être dans les normes, mais le rappel de listes de non-mots sera sévèrement altéré* » (Majerus et al., 2014).

Ψ Conscience phonémique

Comme attendu par Joël au regard de ses lectures, Boris réalise une erreur pour la tâche de suppression phonémique. Cette tâche montre un effet plafond auprès des jeunes adultes universitaires francophones normo-cognitifs tandis que les jeunes adultes universitaires francophones présentant un Trouble Spécifiques des Apprentissages en langage écrit tendent encore à réaliser fréquemment des erreurs.

Conscience morphologique dérivationnelle

Les tâches de détection et de décision morphologique mettent Boris en difficultés. Il obtient un pourcentage de réussite allant de 60 à 66% alors que la moyenne de performances du groupe DYS dans l'étude de Cavalli et al. (2017) est d'environ 78%. Par ailleurs, Boris pouvait avoir un léger avantage par rapport aux participants de l'étude car Joël avait déjà abordé la conscience morphologique dérivationnelle durant quelques séances avant les vacances scolaires d'été.

Outre un déficit en conscience phonémique, Boris semble donc présenter un déficit en conscience morphologique non typique des jeunes adultes universitaires francophones présentant un Trouble Spécifiques des Apprentissages en langage écrit. Boris, contrairement à ses pairs, ne peut pas compenser ses faiblesses phonologiques en faisant appel à ses connaissances morphologiques en lecture.

Décision clinique concertée

Joël rédige son compte rendu orthophonique et émet l'hypothèse que le déficit perceptif, les difficultés de mémoire à court terme verbale (secondaires à un déficit de représentation de l'information

phonologique), les faiblesses en conscience phonémique et en conscience morphologique sont des facteurs explicatifs des difficultés lexicales verbalisées par Boris et sa famille.

En concertation avec Boris, Joël décide de ne pas proposer d'évaluation critériée dynamique pour le moment. Ils jugent opportun de se concentrer dès maintenant sur l'élaboration d'un protocole de rééducation appuyé sur des données probantes. Étant donné le potentiel de la morphologie dérivationnelle comme facteur de résilience pour la compréhension à la lecture et son importance pour l'apprentissage de nouveaux mots, Joël va se concentrer sur les données de la littérature évaluant les effets d'une intervention en conscience morphologique auprès de jeunes adultes. En lisant les articles sélectionnés, il a déjà pu constater qu'un essai contrôlé randomisé récent avait proposé une instruction explicite en conscience morphologique auprès de jeunes adultes présentant des difficultés en lecture (Gray et al., 2018). Cela le rend confiant pour ses prochaines recherches de données probantes.

Informations Auteurs

Guillaume Duboisdindien est orthophoniste et chercheur à l'Université de Lille dans le domaine des pathologies du langage et de la communication. Il collabore depuis avril 2020 en tant que chercheur post-doctorant au projet Demonext.

Julie Cattini est logopède/orthophoniste au Luxembourg. Elle participe régulièrement à des collaborations chercheurs-cliniciens et collabore en tant que clinicienne au projet Demonext.

Georgette Dal est professeure des universités en sciences du langage et mène ses recherches à l'Université de Lille dans le domaine de la morphologie et de la morphologie dérivationnelle spécifiquement. Elle co-pilote depuis sa création le projet Demonext.

Auteur de correspondance : Guillaume Duboisdindien | duboisdindien@hotmail.com

Citation : Duboisdindien, G., Cattini, J., & Dal., G. (2022) Brèves DP4 - Demonext-step Boris & Joël : une évaluation critériée statique des compétences en morphologie dérivationnelle. [URL HAL](#)

! Information aux lecteurs !

Ce document a pour objectif principal d'accompagner l'orthophoniste dans son souhait de développer une évaluation individualisée en morphologie dérivationnelle dans une approche raisonnée et étayée à la fois sur le plan clinique et scientifique. **Il ne peut se substituer à une expertise clinique et à la vigilance d'un professionnel de santé quant à la plainte et aux besoins du patient accueilli.** Les appréciations et expertises qui en découlent dépendent de l'interprétation des auteurs et sont dépendantes de la situation clinique scénarisée. Nous encourageons nos lecteurs à consulter nos fiches de synthèse cliniques associées sur le site Demonext. Le correspondant scientifique du projet est disponible en vue en cas de question éventuelle. **Bonne lecture.**

Brèves DP⁴



DEMONEXT STEP

Des approches illustrées pas-à-pas pour une évaluation critériée statique au service du patient

Pour citer : Duboisdindien, G., Cattini, J., & Dal., G. (2022) Brèves DP⁴ - Demonext-step Boris & Joël : une évaluation critériée statique des compétences en morphologie dérivationnelle [+ URL HAL]